

LOUDES

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 01 février 2016 sous la présidence de Jean-Claude EYRAUD, Maire de Loudes

Absents excusés : Denis BARBIER procuration Elisabeth LOUCAO ; Henri JOURMEL

Absent : Franck CHARRAS

A l'ordre du jour :

Choix entreprise réfection réseau eau Coubladour

Une consultation a été lancée afin de choisir une entreprise pour effectuer les travaux de réfection de la conduite d'eau à Coubladour

Après avis de la Commission, le Conseil Municipal décide de choisir l'entreprise ROLLE Daniel – Solignac sur Loire pour un montant de :

HT..... **46 932 euros**

TTC..... **56 318.40 euros**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer le marché et les documents afférents au dossier

Consultation Centre de Loisirs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Convention avec l'Association Ville Auvergne qui a en charge la gestion du Centre de Loisirs se termine le 08 avril 2016.

Afin d'assurer la gestion de la structure à compter du 09 avril 2016, il y a lieu de lancer une nouvelle consultation pour permettre de choisir un prestataire qui devra gérer le Centre de Loisirs.

Droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour la parcelle située à Lanthenas -
Section B N°861